



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Polynésie française



J- 100 avant l'ouverture des Jeux Olympiques à Teahupo'o



DOSSIER DE PRESSE



sommaire

1. En termes de sécurité	5
Des moyens mobilisés	6
Des exercices organisés	8
2. En termes d'infrastructures	12
3. En termes de culture	16
4. Conclusion	24



Introduction

L'État participe activement au rayonnement sportif de la Polynésie, aux côtés du Pays, au quotidien :

- 240 millions de XPF d'aides financières versées en 2023 pour le développement des pratiques sportives ;
- soutien aux 37 fédérations, aux 450 associations et aux 36 000 licenciés dont une trentaine d'athlètes de haut niveau.

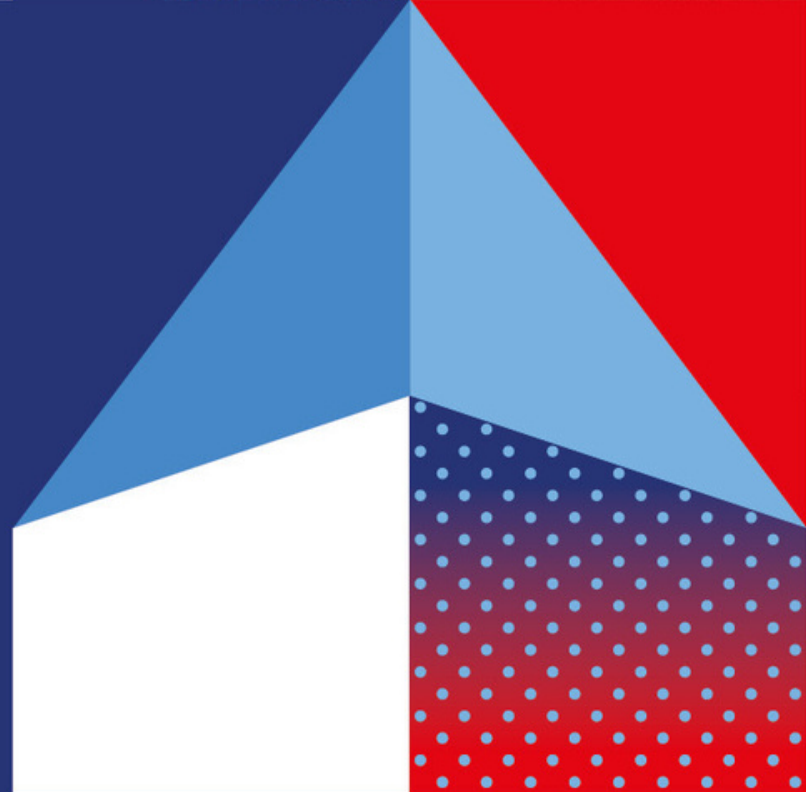
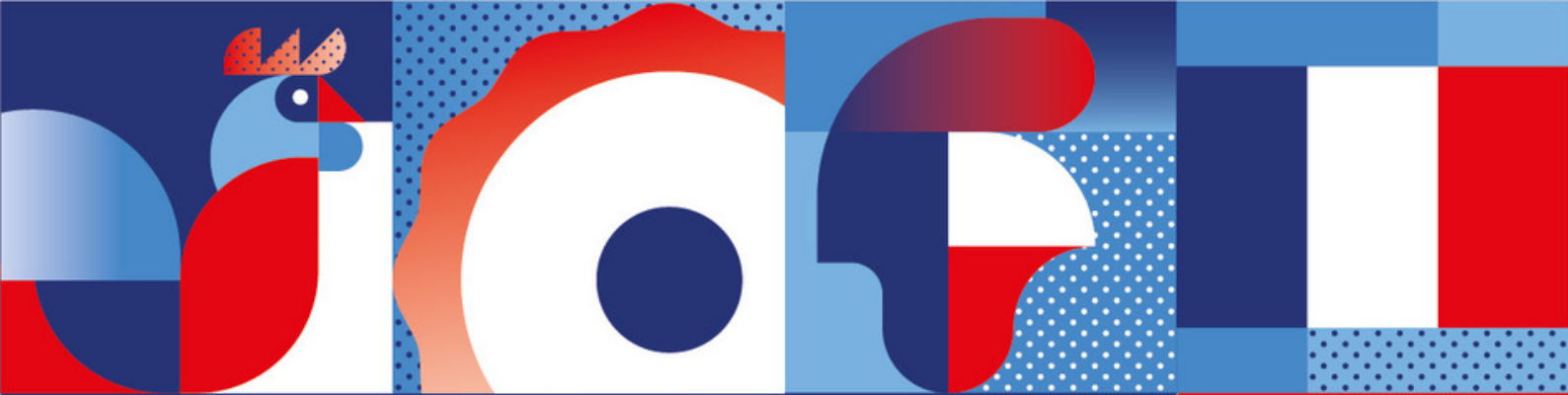
Du 26 juillet au 11 août 2024, pour la première fois depuis un siècle, la France accueillera les Jeux Olympiques.

La Polynésie française est le seul territoire d'Outre-Mer à accueillir une épreuve des Jeux Olympiques, le plus grand événement sportif mondial.

Pour la première fois de l'histoire, grâce à Tahiti et à sa mythique vague de Teahupo'o, les Outre-mer sont associés à cet événement sportif d'envergure internationale, grâce aux épreuves de surf. Tahiti sera la vitrine des Outre-mer français et rayonnera au-delà des frontières et des océans.

Le 17 avril marque le lancement du compte à rebours des 100 jours avant le début des Jeux Olympiques.

**"Nous sommes prêts, déterminés et fiers."
"L'équipe des Français".**



L'action de l'État pour les Jeux Olympiques

I. EN TERMES DE SÉCURITÉ :

L'État assurera la sécurité des entraînements et de la compétition sur terre, en mer et dans le lagon. L'État assurera également la sécurité lors des étapes importantes notamment lors de l'arrivée et du parcours de la Flamme en juin prochain et accompagnera le Pays et le comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 (COJO) sur les différentes fan zones.

1 - Des moyens mobilisés

Le dispositif de sécurité déployé pour les JO, assuré par l'État, sur terre, en mer et dans le lagon, est de grande envergure.

Il a pour vocation première de protéger la population et les athlètes lors de ce temps fort, face à tous les risques et menaces.

Des moyens humains :

Plusieurs centaines de forces de sécurité intérieure et de militaires seront déployés.

Ils seront renforcés par plusieurs équipes de déminage et cynophile de l'armée ainsi que par des officiers de la sécurité civile spécialement affectés pour la période des Jeux.

Enfin, de nombreux d'agents de l'État dont le travail continu assure déjà une préparation optimale et sans accroc des Jeux, et un bon déroulement de ceux-ci le temps venu.

Des moyens logistiques :

tels que le patrouilleur ARAGO, l'avion GARDIAN, le PCG Jasmin et le patrouilleur d'Outre-mer.

2 - Des exercices organisés

L'État se prépare déjà avec ses équipes et partenaires, au travers de plusieurs exercices : comme lors de l'exercice « Mataara 2024 » à bord de l'ARANUI la semaine dernière, le Test event de mai prochain avec la WSL.



II. EN TERMES D'INFRASTRUCTURES - L'HÉRITAGE DES JEUX :

Les Jeux Olympiques sont une opportunité de développer les infrastructures du territoire, d'accélérer les projets et de laisser un héritage durable de cet évènement.

L'État soutient et accompagne largement le Pays dans le financement d'infrastructures durables, respectueuses de l'environnement et utiles au quotidien des Polynésiens qui perdureront après les Jeux, à hauteur de 832 millions de F CPF.

Exemple de projets financés :

- l'alimentation électrique de la presque-île,
- la reconstruction de la passerelle piétonne de la rivière Orofau,
- l'aménagement des installations portuaires de Tairapu-Ouest (marina),
- la viabilisation et l'aménagement du domaine Rose,
- la tour des juges.

JO 2024 : Exemples d'opérations soutenues par l'État

832 MILLIONS XPF



TAIARAPU-OUEST

80%

des installations de mouillages écologiques financés par l'État

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 6 MILLIONS XPF



MARINA TEAHUPOO

62%

de l'aménagement des installations portuaires et des pontons flottants financés par l'État

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 526 MILLIONS XPF



TOUR DES JUGES

43%

des travaux financés par l'État

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 577 MILLIONS XPF



SITES OLYMPIQUES

80%

des travaux en alimentation électrique à Teahupoo financés par l'État

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 23 MILLIONS XPF



DOMAINE ROSE

28%

de l'aménagement financé par l'État

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 390 MILLIONS XPF



TEAHUPOO

20%

de la reconstruction de la passerelle et de l'aménagement des infrastructures routières financés par l'État

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 625 MILLIONS XPF

III. EN TERMES DE CULTURE :



L'Olympiade Culturelle est une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire qui se déploie de l'été 2022 au 31 octobre 2024. Elle permet d'explorer les liens entre le sport et l'art, en mettant en exergue leurs valeurs communes (l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, l'universalisme). Ainsi, de même qu'il y a des épreuves sportives, le Ministère de la Culture et la ministre Mme Rachida DATI expriment la volonté de créer une action culturelle commune autour du sport.

Dans le cadre de l'appel à projet national « Olympiade culturelle en Outre-mer », 3 projets polynésiens ont été retenus :

- le projet Te Fare Iamanaha du Musée de Tahiti et des îles ;
- le projet Honotumurau, transmettre en faisant vivre les connaissances multiples liées à la culture polynésienne de l'association des Amis du Musée et des îles ;
- le projet de démonstration et initiation de danse Hip-hop dans les quartiers de l'association Yes We Dance.

Les agents de l'État sont mobilisés (forces armées, gendarmes, policiers, agents du Haut-commissariat) et continueront à l'être pour garantir la réussite, notamment la sécurité, de cet événement exceptionnel.



“Ambassadeurs des célébrations”

Deux jeunes polynésiens sélectionnés pour accomplir une mission de Service Civique auprès de la Ville de Paris dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

MM. Teuaura TEIHOARII et Raphaël DUBOIS, sont engagés en Service Civique auprès de la Ville de Paris dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP 2024).

A l'issue d'un entretien en visioconférence mené par la sous-direction de la Jeunesse de la Ville de Paris, ils ont été sélectionnés pour accomplir une mission en Service Civique de 6 mois en qualité d'Ambassadeurs des célébrations au sein du « Quartier Jeunes ». Ils s'envoleront pour Paris à la fin du mois d'avril pour débiter leur mission durant laquelle ils seront chargés d'animer cet espace ouvert au public, d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les délégations de jeunes tout en contribuant à l'organisation des festivités des JOP 2024.

Les engagés en Service Civique bénéficieront d'une indemnité mensuelle et d'un logement à la Maison des Volontaires.



“Ma classe aux Jeux”

Dans le cadre du programme national de billetterie populaire pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, une classe du lycée polyvalent TAIARAPU NUI de 24 élèves accompagnés de 2 encadrants se rendra aux Jeux Paralympiques à Paris.

Leur frais de déplacement et de séjour sera pris en charge par un fonds spécifiquement dédié et géré par me Haut-commissariat, grâce à une enveloppe complémentaire adossée au Fonds d'échanges à but éducatif, culturel et sportif (FEBECS) déléguée par le Ministère des Outre-mer.



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*